

Samedi 17 novembre 2012

Sortie du Collège universitaire Jean Fournier de Fontenay-aux-Roses et de Sceaux

Musée de la Police – 4 rue de la montagne Sainte Geneviève – Paris

Notes pour aider à la visite :

1 - Quand la police n'existait pas en tant qu'institution : c'est un corollaire du droit de justice, un de ses accessoires, à la fin du Moyen Âge.

On parle de police de l'air, police des blés, police de la santé, police de la religion. Sa mission : assurer l'ordre, la sécurité, le ravitaillement et l'hygiène dans la cité.

La police est chargée de servir l'utilité publique dans le cadre urbain et les juridictions se disputent les compétences : 2 lieutenants au Châtelet (civil et criminel), 20 commissaires pour les 20 quartiers de Paris avec leurs sergents, souvent illettrés, 20 archers pour surveiller les lieux les plus fréquentés, le service du guet très léger.

Paris est alors la capitale de la délinquance. Voir l'acte de condamnation de Ravaillac. Remarquer que les tortures infligées au régicide n'auront pas changé sous Louis XV pour Damiens en 1757.

2 - Nicolas de La Reynie, par l'Édit de Saint-Germain du 15 mars 1667, à 42 ans, protégé par Colbert, est le 1^{er} policier de l'Histoire de France.

Il doit assurer la sécurité et liquide la Cour des Miracles, prend des indicateurs, éclaire la ville de lanternes et prévoit les incendies par l'obligation de seaux de sable dans les quartiers et du ramonage.

Il doit lutter contre la pollution, les épidémies et repérer les aliments suspects. Il frappe les propriétaires d'une taxe évaluée selon la longueur de la façade pour le nettoyage, et interdit les inhumations dans les églises. Toutes les maisons doivent avoir des latrines avec des vidanges en dehors de la ville.

Il doit assurer le service du roi : éviter les crises urbaines, saisir les livres défendus, faire observer la révocation de l'Édit de Nantes.

A couvert seul, toute l'instruction de l'affaire des poisons : 400 suspects. Sur la demande de Louvois, il a évité que le nom de Mme de Montespan soit mentionné au sujet des messes noires de La Voisin.

Pas de police de voie publique : elle ne sera créée qu'en 1829 avec les sergents de ville.

3 - La police au dernier siècle de la monarchie absolue

Avec Sartine, pendant 15 ans, Paris est la ville la plus sûre d'Europe. 20 inspecteurs pour les enquêtes en 1708.

1779 : numérotation des maisons et plaques pour les carrosses.

1786 : transfert des ossements du cimetière des Innocents aux carrières de Montrouge.

A voir :

- Procès de Cartouche : novembre 1721. Plus de 200 accusés dans le pays. Plusieurs inspecteurs ont été achetés par la bande.
- Affaire de la fermeture du cimetière de Saint-Médard.
- Affaire du collier de La Reine en 1786. Comtesse de La Motte et cardinal de Rohan.
- Affaire du chevalier de la Barre avec réhabilitation de Voltaire.
- Billet d'enfermement de Saint-Just, fugueur, demandé par sa mère en 1786.

Police trop liée au régime monarchique ; souffre du même discrédit (censure, Bastille).

4 - La police et la Révolution

Condorcet : « La police veille pour la sûreté et la tranquillité publique mais c'est en menaçant la liberté ? Sans police, le citoyen n'est ni assuré, ni tranquille. Avec une police arbitraire, quelle qu'elle soit, il n'est plus libre. »

Formation du Département de Police en 1789.

La révolution confie la police aux municipalités : 48 sections à Paris avec 48 commissaires. Les officiers de paix (1791) ont un bâton blanc sur lequel est gravé « force à la loi » et sur la pomme, un œil en empreinte, rappelant leur vocation de surveillance.

Avec Marat, le département de Paris se transforme en Comité de Salut Public et de surveillance pour assurer la haute police à des fins politiques.

A voir : Documents concernant la famille royale ; registres d'écrou de Charlotte Corday ; de Danton ; Camille Desmoulins. Notes sur l'authenticité du cœur de Louis XVII. Affaire du Courrier de Lyon (1796).

La mise en place de la police secrète avec Fouché en 1799.

Création de la Préfecture de police de Paris en 1800. Paris n'a plus de maire. C'est un ensemble de 12 municipalités d'arrondissement. Les fonctions principales sont confiées au bureau central composé de 5 administrateurs nommés pour 3 ans. Au 36 quai des Orfèvres, travaillent 150 employés : 48 commissaires soit 4 par arrondissement, 24 officiers de Paix, soit 2 pour surveiller le quartier avec l'appui des troupes de ligne.

Événement marquant : le coup d'État des 18 et 19 Brumaire. Au matin, Fouché, ministre de la Police nationale placarde la proclamation du coup d'État sur les murs de Paris :

« Que les faibles se rassurent, ils sont avec les forts. Toutes les mesures de répression sont prises et assurées. Les instigateurs de troubles, tous ceux qui pourront attenter à la sûreté publique ou particulière seront saisis et livrés à la justice. »

Les acquis de la révolution :

- Séparation de la police et de la justice.
- Égalité des imputations et des peines et haute police avec les renseignements généraux et la surveillance du territoire.
- Établissement d'une police judiciaire ; le régime particulier de la ville de Paris demeure.

5 - La police d'Empire puis jusqu'en 1870

Voir Fouché (1804-1810), puis son successeur Savary et le baron Pasquier.

A voir : Cadoudal (1804) ; Affaire Mallet : tentative de coup d'État en 1812 sur fausse annonce de la mort de l'empereur à Moscou.

Évasion du Comte de La Valette déguisé en femme.

Attentat contre le duc de Berry par Louvel en 1820.

Attentat de Fieschi en 1835.

Chateaubriand emprisonné en 1832 et acte de décès de Gérard de Nerval pendu dans la rue (1835).

Plaintes contre la conduite de Verlaine et Rimbaud.

Attentat d'Orsini : 1858. Courbet et la colonne Napoléon.

6 - La police, connue du grand public, devient source d'inspiration littéraire

Vidocq fait débusquer, en un an, 500 voleurs. Doit démissionner en 1832 : « on pensait généralement qu'on ne pouvait faire la police des voleurs qu'avec des voleurs. Je voulus essayer de la faire avec des gens honnêtes. » Il écrit ses *Mémoires* en 1832 : grand succès.

Balzac : *Splendeurs et Misères d'une courtisane*, *Une ténébreuse affaire*.

A. Dumas : *Les Mohicans de Paris*

V. Hugo : Javert dans *Les Misérables*

Paul Féval : *Les Habits Noirs*

E. Sue : *Les Mystères de Paris*

Mémoires de Lacenaire, poète-assassin, en 1836.

7- La police de la III^{ème} République

Une difficile unification et la mise en place de la police judiciaire avec l'identité anthropométrique d'Antoine Bertillon.

Voir les Brigades mobiles de Clémenceau (1911-1912) et les affaires Caillaux et Stavisky.

L'assassinat de Jean Jaurès, de Paul Doumer.
Affaire Landru et affaire Petiot qui ont défrayé la chronique.

Affaire du cimetière de l'église Saint-Médard :

1709 : expulsion des religieuses jansénistes de Port-Royal des Champs et destruction de leur monastère.

1713 : les écrits de Cornélius Jansen sont condamnés par le Pape. Hérésie. Bulle Unigenitus. Billets de confession.

Des débats théologiques, puis politiques entre Jésuites ultramontains et Jansénistes soutenus par le Parlement gallican et la bourgeoisie.

Mai 1727 : 1^{ers} miracles sur la tombe du diacre janséniste François Pâris, mort à 36 ans de ses mortifications. La ferveur tourne à l'hystérie et au sadomasochisme (Convulsionnaires).

Louis XV en janvier 1732 fait fermer le cimetière.

Écrit sur la porte : « De par le roi, défense à Dieu de faire des miracles en ce lieu. » Troubles qui ont cessé en 1764 avec l'expulsion des Jésuites.